



**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT 2021-06**

**AVIS** est donné que le conseil de ville de Val-d'Or, lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021, a adopté le règlement 2021-06 relatif au traitement des élus.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture.

Ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 10 mars 2021.

**Me ANNIE LAFOND, notaire  
Greffière**